

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

25130 Villers-le-Lac

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Villers-le-lac

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entrainant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :



PPRN : PPRi du Doubs amont (25DREAL20120009)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi du Doubs amont a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 99 : Non Identifié

Date de prescription : 23/07/2001

Date d'approbation : 01/06/2016

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque d'inondation sur Villers-le-lac



DDRM : **DDRM25**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/01/2018	15/02/2018
INTE1626972A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/06/2016	20/10/2016
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900124A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/02/1999	03/04/1999
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/08/1997	28/03/1998
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/07/1983	08/10/1983

Risque de remontées de nappe sur Villers-le-lac

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Villers-le-lac

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM25**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Villers-le-lac

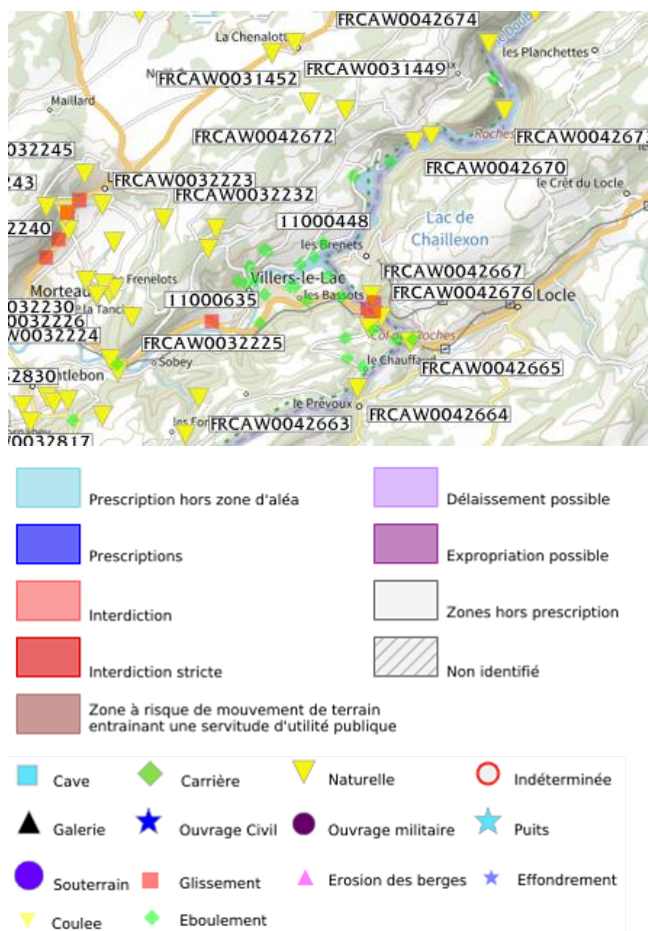
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

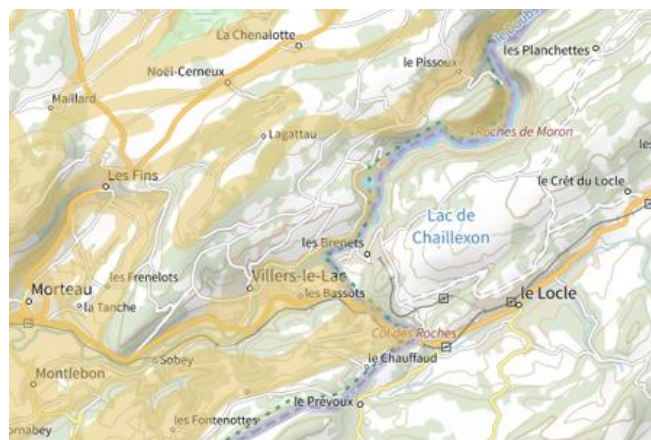
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Villers-le-lac

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2016905A	Sécheresse	01/01/2019	29/07/2020
INTE1917051A	Sécheresse	01/07/2018	17/07/2019

Risque radon sur Villers-le-lac

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Villers-le-lac

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



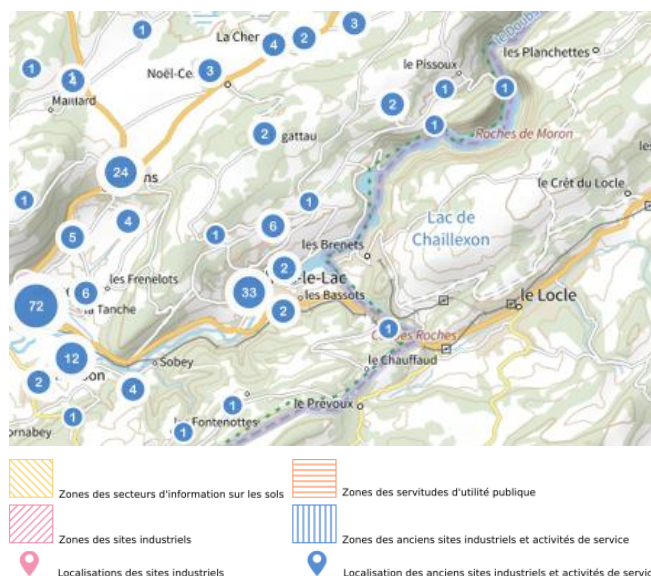
Risque de pollution des sols sur Villers-le-lac

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 69 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Risque rupture de barrage sur Villers-le-lac

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM25**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

30 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11000285	Chute de blocs / Eboulement	Col des Roches
11000359	Chute de blocs / Eboulement	
11000374	Chute de blocs / Eboulement	
11000375	Chute de blocs / Eboulement	
11000376	Chute de blocs / Eboulement	
11000431	Chute de blocs / Eboulement	pont du diable-rue des chalets
11000432	Chute de blocs / Eboulement	chemin du saut du Doubs de la comche r l'absinthe
11000433	Chute de blocs / Eboulement	chemin du barrage du fer r cheval au parking
11000434	Chute de blocs / Eboulement	
11000435	Chute de blocs / Eboulement	route des brenets entre rues de la source et de l'île
11000436	Chute de blocs / Eboulement	rue de la gare
11000437	Chute de blocs / Eboulement	rue du quartier neuf entre carrefours de la combe verte et rue des
11000438	Chute de blocs / Eboulement	au-dessus RD39
11000439	Chute de blocs / Eboulement	rue du champ durot
11000440	Chute de blocs / Eboulement	RD447 entre bassin de rétention et place stockage de bois
11000441	Chute de blocs / Eboulement	rue du lac depuis le carrefour de la rue du port
11000442	Chute de blocs / Eboulement	combe Varpet depuis le rond point de l'essart au clair
11000443	Chute de blocs / Eboulement	rue du lac sous rue des roches
11000444	Chute de blocs / Eboulement	route des combes au dessus de la roche aux pecheurs
11000445	Chute de blocs / Eboulement	RD215 virage de la vierge r rue Billod Girard
11000446	Chute de blocs / Eboulement	
11000447	Chute de blocs / Eboulement	RD25 carrefour avec rue du bois de ban
11000448	Chute de blocs / Eboulement	route des combes depuis le rocher de la vierge jusqu'au Vions
11000503	Chute de blocs / Eboulement	
11000570	Chute de blocs / Eboulement	
11000624	Glissement	
11000690	Glissement	
11000699	Glissement	
11000778	Glissement	Malpas
11000779	Glissement	

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

69 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3846081	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846074	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846070	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846067	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846063	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846060	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846056	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846053	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846049	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846046	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846042	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3846035	Transformateur au PCB	En arrêt	
SSP3846032	Liquides inflammable	Indéterminé	
SSP3846025	Liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3844750	Travail des métaux - horlogerie	Indéterminé	
SSP3844746	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3844740	Rénovation - entretien - maintenance -	Indéterminé	
SSP3844736	Horlogerie	Indéterminé	
SSP3844730	"Garage de la Place"	Indéterminé	
SSP3844727	Construction de bateaux	Indéterminé	
SSP3844721	Enseignement	Indéterminé	
SSP3844717	Transformateur au PCB	En arrêt	
SSP3844711	Décolletage	Indéterminé	
SSP3844707	Electronique Industrielle - Robotique	Indéterminé	
SSP3844701	Serrurerie-ferronnerie d'art	Indéterminé	
SSP3844697	Constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP3844692	Mécanique Générale	Indéterminé	
SSP3844688	Hôtellerie (infogreffe)	Indéterminé	
SSP3844682	Station-service (annexée au	Indéterminé	
SSP3844678	Construction de machines-outil	Indéterminé	
SSP3844672	Décharge	En arrêt	
SSP3844068	Décharge	En arrêt	
SSP3844066	Décharge	En arrêt	
SSP3844064	Décharge	En arrêt	
SSP3844062	Décharge	En arrêt	
SSP3844060	Décharge	En arrêt	
SSP3844058	Décharge	En arrêt	
SSP3844056	Décharge	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3844054	Décharge	En arrêt	
SSP3844052	Décharge	En arrêt	
SSP3843924	Station d'épuration	Indéterminé	
SSP3842931	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3842929	Garage Automobile	Indéterminé	
SSP3842803	Atelier de polissage de boîtes de	En arrêt	
SSP3842801	Atelier de polissage de boîtes de	En arrêt	
SSP3842754	Fabrique d'ébauches de montres	Indéterminé	
SSP3842672	Réparation automobile et machines	Indéterminé	
SSP3842376	Fabrication d'ébauches de montres	Indéterminé	
SSP3842375	Scierie	Indéterminé	
SSP3842374	Scierie	Indéterminé	
SSP3842291		Indéterminé	
SSP3842290		Indéterminé	
SSP3842289		Indéterminé	
SSP3842288	Traitement de surface	En arrêt	
SSP3842287		Indéterminé	
SSP3842286		Indéterminé	
SSP3842285		Indéterminé	
SSP3842284		Indéterminé	
SSP3842283		Indéterminé	
SSP3842282		Indéterminé	
SSP3842281	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3842280		En arrêt	
SSP3842279	Fabrication d'ébauches de montre	En arrêt	
SSP3842278	Fabrication de pièces pour l'horlogerie	Indéterminé	
SSP3842277		Indéterminé	
SSP3842276		Indéterminé	
SSP3842274		Indéterminé	
SSP3841857		En arrêt	
SSP454465	VERMOT TP	En arrêt	Construction de réseaux pour fluides



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

